



APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 42719/17

**ACQUISITION D'UNE COLONNE  
DE DISTILLATION ATMOSPHERIQUE 01C1**

La Société Tunisienne des Industries de Raffinage se propose de lancer un appel d'offres international pour l'acquisition d'une nouvelle colonne de distillation atmosphérique 01C1 en remplacement de la colonne existante à l'unité Topping de la Raffinerie de pétrole STIR de Bizerte.

Cet appel d'offres porte sur la conception, l'étude de détail, le choix des matériaux, la construction, les essais, le transport jusqu'au site et déchargement de la colonne de distillation atmosphérique 01C1 équipée de ses accessoires pour l'unité Topping de la Raffinerie STIR de Bizerte.

Les soumissionnaires spécialisés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau d'Ordre Central STIR - Bizerte, à partir du **13/02/2017** contre le paiement d'une somme de 50 dinars non remboursable.

Les offres doivent parvenir sous plis fermé, par voie postale et recommandés, ou par rapid poste ou être déposées directement au Bureau d'Ordre Central de la STIR sise à Zarzouna - Bizerte contre décharge au nom du **Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés- STIR- BP : 45/46 Zarzouna Raffinerie, 7021 Bizerte, Tunisie** et ce au plus tard le **Mercredi 03 Mai 2017 à 12H00**.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres et doivent être placées sous trois (3) enveloppes comme suit:

1. Une enveloppe extérieure sur laquelle ne sera marquée que l'adresse de la STIR avec la mention **(A ne pas ouvrir : appel d'offres international N° 42719 /17 ACQUISITION D'UNE COLONNE DE DISTILLATION ATMOSPHERIQUE 01C1)** et la caution provisoire, sous peine de rejet de l'offre, d'un montant égal à **Cinquante mille Dinars Tunisiens (50 000DT)** ainsi que les pièces constituant le dossier administratif et les deux enveloppes suivantes :
2. **Une enveloppe (A)** portant la mention **"Offre technique"** contenant la proposition technique sans aucune indication des prix (conformément aux dispositions du cahier des clauses administratives particulières).
3. **Une enveloppe (B)** portant la mention **"Offre financière"** qui devra contenir obligatoirement la soumission dûment remplie, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire ainsi que le détail des prix conformément au tableau de décomposition du prix forfaitaire en annexe B1 du CCAP.

Toute offre parvenant à la STIR après la date fixée pour la remise des offres ne sera pas prise en considération.

Il est à noter que la séance d'ouverture des offres techniques et financières est publique et se tiendra le **Mercredi 03 Mai 2017 à 14H00** au siège de la STIR à Bizerte à l'adresse suivante : **«7021, Zarzouna Raffinerie »**

Les pièces constituant le dossier administratif se présentent comme suit :

**Pour les soumissionnaires tunisiens :**

1. Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire.
2. L'attestation fiscale prévue par la législation en vigueur valable à la date limite de réception des offres (l'original ou une copie conforme)
3. Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (l'original ou une copie conforme)

4. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution.
5. Une déclaration sur l'honneur présenté par le soumissionnaire spécifiant qu'il n'était pas un agent public au sein de la STIR ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.
6. Cahier des clauses administratives particulières CCAP, signé et portant le cachet humide du soumissionnaire sur toutes les pages.
7. Une copie de l'extrait du registre de commerce dont la date d'obtention ne doit pas dépasser un an de la date limite de réception des offres.
8. Une attestation certifiant que le signataire de l'offre est le représentant légal du soumissionnaire. L'offre peut être toutefois signée par une personne disposant d'une procuration dûment approuvée et délivrée par le représentant légal du soumissionnaire.
9. Une procuration et/ou convention de groupement solidaire avec désignation du mandataire chef de file, signée légalisée par tous les membres du groupement (Ce document doit être daté).

En cas du groupement, chaque candidat doit fournir les pièces administratives énumérées ci-dessus (de 1 à 9).

#### **Pour les soumissionnaires étrangers :**

1. Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire.
2. Certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévue par le droit du pays d'origine des soumissionnaires non-résidents en Tunisie. Ce certificat doit être délivré par un organisme compétent du pays d'origine du soumissionnaire
3. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution .
4. Cahier des clauses administratives particulières CCAP, signé et portant le cachet humide du soumissionnaire sur toutes les pages.
5. Une procuration et/ou convention de groupement solidaire avec désignation du mandataire chef de file, signée légalisée par tous les membres du groupement.
6. Une attestation certifiant que le signataire de l'offre est le représentant légal du soumissionnaire. L'offre peut être toutefois signée par une personne disposant d'une procuration dûment approuvée et délivrée par le représentant légal du soumissionnaire.
7. Extrait du registre de commerce ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine des soumissionnaires non-résidents en Tunisie et dont la date d'obtention ne doit pas dépasser un an de la date limite de réception des offres.

En cas du groupement, chaque candidat doit fournir les pièces administratives énumérées ci-dessus (de 1 à 7).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant celui de la date limite de la réception des offres à la STIR.

**NB : - La STIR se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.**

**- Toutes ces pièces doivent être établies, à défaut d'original, en copies certifiées conformes aux originaux (les copies scannées ne sont pas acceptées).**



**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE  
RAFFINAGE**

**AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE  
RECEPTION DES OFFRES A LA STIR.**

**APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL N° 42719/17**

**ACQUISITION D'UNE COLONNE DE  
DISTILLATION  
ATMOSPHERIQUE 01C1**

La Société Tunisienne des Industries de Raffinage informe les soumissionnaires intéressés que la date limite de réception des offres à la STIR de l'appel d'offres précité, déjà fixée pour le Mercredi 03 Mai 2017 à 12H00, a été reportée au Mardi 06 Juin 2017 à 12H00 (la date et le cachet du bureau d'ordre central de la STIR faisant foi).

Par conséquent, la séance publique d'ouverture des offres techniques et financières, initialement fixée au Mercredi 03 Mai 2017 à 14H00, sera également reportée et se tiendra le Mardi 06 Juin 2017 à 13H00 au siège de la STIR à Bizerte à l'adresse suivante : STIR, Zarzouna Raffinerie, BP : 45/46, 7021 Bizerte.

Il est à rappeler que cet appel d'offres porte sur l'acquisition d'une nouvelle colonne de distillation atmosphérique 01C1 en remplacement de la colonne existante à l'unité Topping de la Raffinerie de pétrole STIR de Bizerte.

NB : Tous les autres termes du cahier des charges demeurent inchangés.

171296